



NON AU BRUIT DES AVIONS

Faites-vous entendre !

Participez à la
CONSULTATION DU PUBLIC

sur le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement
de l'aéroport de Roissy (PPBE)

Du 20 janvier au 22 mars 2022



Ne pas jeter sur la voie publique

CE PLAN DE PREVENTION DU BRUIT NE PROTEGE PAS LES RIVERAINS

Le PPBE doit proposer des mesures pour 5 ans afin de réduire l'impact du bruit de l'aéroport. Ce n'est pas le cas, bien au contraire !

- Il ne permettra pas de diminuer les nuisances sonores que vous subissez jour et nuit
- Il mentionne la même perspective de croissance de trafic que le projet (pourtant abandonné !) de **Terminal 4**, une catastrophe pour le bruit mais aussi pour le climat.

Stress, perte de sommeil, maladies cardiovasculaires... **Jusqu'à 3 années de vie en bonne santé sont perdues** sous les couloirs aériens de Roissy (source Bruitparif)

PARTICIPEZ A LA CONSULTATION DU PUBLIC POUR DENONCER CE PPBE !

Soyons nombreux à demander les mesures suivantes :

- Retirer la mention de croissance du trafic envisagée (+180 000 mouvements/an, soit +35% vs 2019) incompatible avec la réduction du bruit et la protection du climat.
- Instaurer un plafonnement à 500 000 mouvements/an (soit le trafic de 2019).
- Plafonner le trafic nocturne à 30 000 mouvements/an entre 22h et 6h (la moitié du trafic de 2019), un niveau comparable aux autres grands aéroports européens, puis tendre progressivement vers un couvre-feu.
- Fixer un objectif de réduction du bruit et indiquer la diminution des populations impactées à l'issue du plan.
- Prendre comme référence le seuil de bruit recommandé par l'OMS.
- Interdire la catégorie d'avion les plus bruyants la nuit.

**Retrouvez le détail de nos propositions
sur le site internet de l'ADVOCNAR**

Postez votre avis sur le site
de la consultation publique 



<http://www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr/consultation-du-public-sur-le-projet-de-plan-de-a2571.html>

 Cliquez sur "Déposez votre commentaire"